

sur, Tit., de sa haute considération et de son dévouement.

Berne, le 18 Décembre 1852.

Les membres présents de la Commission:

Ed. Bläsch,

J. Dubs, rapporteur.

Phil. Camperio.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 3 Janvier 1853.)

Le Conseil fédéral a nommé aux places de fonctionnaires de la Direction de l'arrondissement postal les personnes suivantes :

I. *Direction de l'arrondissement postal.*

	Fr.
Direct. de l'arrond. : M. Jean Bernoulli de Bâle, trait.	3420
Contrôleur » » Daniel Jäcklin . . . »	2400
Adjoint » » D. Munzinger . . . »	1440

(La place d'un aide est encore à repourvoir.)

II. *Fonctionnaires du bureau principal des postes.*

a. Distribution des lettres :

1. Commis et caissier de l'arrond. post. (chef de bureau) :
M. Rodolphe Mast, de Bâle fr. 2280
2. » Euchar. Sternbergcr, de Bâle » []

3. M. Jean *Witschy*, du Ct. de Berne
 commis provis. à Bâle » 900
4. » Georges *Marbach*, de Bâle » 720

b. Expédition des lettres :

2. Commis: M. Luc. *Andres*, de Bâle . . fr. 1200
3. » » Arnold *Bischoff* » » . . » 900
4. » » F. *Herrmann* » » . . » 900
5. » » *Fischer* » » . . » 900

(La place de premier commis (chef de bureau) est encore à repourvoir.)

c. Messageries suisses.

1. Commis (chef de bureau) M. Jean Jacques *Andres*,
 de Bâle fr. 1840
2. Commis: M. Jacq. *Tschopp*, de Zyfen (Bâle-Cp.) fr. 1200
3. » » Jacq. *Kradolfer*, » » » » 900
4. » » *Maglin-Paravicini*, bural, de Bâle » 720

d. Messageries allemandes et françaises.

1. Commis (chef de bureau) M. Henri *Herrmann*,
 de Bâle fr. 1860
- 1 » M. Georges *Keller*, de Flauch, (Zurich) » 900

e. Expédition du chemin de fer d'Alsace.

Commis: M. Georges *Biermann*, de Bâle . . fr. 1200

f. Bureau des voyageurs.

1. Commis (chef de bureau) M. Léonard *Kehlstadt*,
 de Bâle fr. 1800
2. » M. Auguste *Ramus*, de Neuchâtel » 900

g. Bureau des Gazettes.

1. Commis (chef de bureau) M. Jean-Jacq. *Riggenbach*
 de Bâle fr. 1600
3. » M. Jean-Jacq. *Buess*, de Kilchberg
 (Bâle-Campagne) » 900

Le Conseil fédéral a destiné une somme de 1000 francs, divisée en 4 prix, comme don d'honneur pour le Tir fédéral qui aura lieu dans le courant de cette année à Lucerne.

(Du 5 Janvier 1853.)

Sur le rapport du Département fédéral des Postes et des Travaux publics, le Conseil fédéral a résolu d'ériger un bureau de poste à *Reconvilier*, Canton de Berne, et d'allouer un traitement annuel de fr. 200 au buraliste qui sera nommé.

(Du 7 Janvier 1853.)

Le Conseil fédéral a décrété de soumettre à l'approbation de l'Assemblée fédérale suisse les actes de concessions de chemins de fer qui lui ont été communiquées par les Gouvernements des Cantons de *Zurich*, *Berne*, *Lucerne*, *Bâle-Ville*, *Bâle-Campagne*, *Thurgovie* et *Genève*.

Le Conseil fédéral a nommé :

- 1) M. Rodolphe *Schlumpf*, commis au bureau principal des postes à *St. Gall* avec un traitement annuel de fr. 720.
- 2) M. Jacques *Bachofen* et M. Salomon *Ruegg*, commis au bureau principal des postes à *Zurich* avec traitements annuels de fr. 780 et 840.
- 3) M. Ulisse *Quinche*, du Locle, receveur au bureau accessoire de *Cerneux-Péquignot* avec un traitement de fr. 500 et 3% de provision sur les recettes brutes.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.01.1853
Date	
Data	
Seite	21-23
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 288

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero.